

INSTITUT DE LA COMMUNAUTE EUROPEENNE POUR LES ETUDES UNIVERSITAIRES

- - - - -

JOURNEES D'ETUDES DES 3 ET 4 MAI 1962

La situation monétaire et commerciale
du point de vue de la Communauté Européenne

Introduction

par

Robert MARJOLIN
Vice Président de la Commission de la C. E. E.

Ce texte doit être traité comme confidentiel

Monsieur le Président,

Je vous remercie de vos paroles de bienvenue et de l'occasion que vous me donnez de parler de problèmes monétaires devant un auditoire aussi informé et aussi compétent.

Vous m'avez demandé de traiter de la situation monétaire mondiale et du rôle que la Communauté Economique Européenne pourrait y jouer. C'est donc sur ce sujet que je vais axer mon raisonnement, je parlerai davantage des problèmes économiques mondiaux et de l'action que les Six peuvent exercer conjointement, que de l'organisation monétaire des Six eux-mêmes, et je m'excuserai à l'avance si je n'aborde pas certaines questions d'intégration monétaire qui pourraient vous intéresser. Je voudrais plutôt voir comment, dans son état actuel, avec ses institutions actuelles, la Communauté peut jouer, et joue, un rôle dans les affaires monétaires mondiales, et quels développements futurs seraient désirables pour que ce rôle soit accru et rendu plus efficace.

Normalement, pour traiter le sujet, je devrais passer en revue les principaux problèmes monétaires mondiaux, voir comment ceux-ci ont évolué au cours des quatre dernières années, - c. -à-d. les quatre années d'existence de la Communauté Economique Européenne - analyser le rôle que la Communauté a joué dans cette évolution, non seulement du simple fait de son existence, mais aussi en fonction de la politique qu'elle a suivie, des décisions qu'elle a prises.

Je devrais, ensuite, pour conclure examiner comment la Communauté devrait agir pour contribuer d'une manière plus efficace à la solution des problèmes que nous aurions décelés, mais il va de soi que le temps relativement court dont nous disposons ne me permettra pas de traiter ces questions de façon complètement explicite. Un certain nombre d'entre elles resteront donc implicites et peut-être pourrons-nous tout au plus au cours de la discussion jeter un peu de lumière sur les points qui seraient restés obscurs.

Si nous examinons l'économie monétaire du monde, telle qu'elle se présente pour le moment, nous pouvons dire que deux problèmes se posent de façon aiguë et qu'un troisième se manifeste, je dirai, en puissance. Le premier problème qui se pose de façon aiguë, c'est celui de l'équilibre des balances de paiement courantes des principaux partenaires du monde libre. C'est le cas de tous les pays du monde libre, bien sûr, mais vous ne m'en voudrez pas si je concentre mon attention aujourd'hui, faute de temps, sur les Etats-Unis, le Royaume-Uni et la Communauté Economique Européenne. A cet égard, nous constatons d'une part une tendance à des surplus excessifs et chroniques de la part de la Communauté Economique Européenne, et, d'autre part, une tendance contraire aux Etats-Unis et dans le Royaume-Uni.

Le deuxième problème mondial est celui des mouvements de capitaux à court terme, qui est dans une certaine mesure distinct du premier, mais qui a pour effet fréquemment d'amplifier le déséquilibre des balances de paiement courantes.

Enfin, il y a un troisième problème, que je n'aborderai pas, qui n'est pas un problème immédiat, mais qui ne tardera pas à se poser, c'est celui de l'insuffisance des liquidités internationales.

Les deux premiers problèmes, celui du déséquilibre des balances de paiement, celui des mouvements de capitaux à court terme, restent préoccupants malgré une certaine amélioration, dont on n'est cependant pas très sûr qu'elle soit durable, ni même qu'elle soit réelle, je reviens sur ce point tout à l'heure. Il est cependant possible d'entrevoir une situation meilleure grâce précisément au développement de la Communauté Economique Européenne et à sa politique économique. J'ai ici un tableau des balances de paiement des trois grands ensembles monétaires du monde et en comprenant dans la notion de balance courante les mouvements de marchandises, de services et les transferts gratuits - ce qu'on appelle les "remittances" en anglais - je constate que l'excédent de la balance de paiement courante de la Communauté Economique Euro-

péenne s'est élevée à près de 3 milliards de dollars en 1959, à 2,5 milliards en 1960 et à 2,4 milliards en 1961. Aux Etats-Unis nous trouvons un déficit de 2,5 milliards en 1959, mais des surplus respectivement de 1,5 milliard et de 2,5 milliards en 1960 et 1961. Enfin, en ce qui concerne le Royaume-Uni, nous trouvons un surplus de 322 millions de dollars en 1959, mais des déficits de 800 millions et de 200 millions de dollars en 1960 et 1961. Cette situation révèle donc un surplus continu et très important de la part de la Communauté Economique Européenne, un surplus de la part des Etats-Unis et un déficit de la part du Royaume-Uni. Le surplus des Etats-Unis est insuffisant dans la mesure où il n'est pas assez important pour couvrir par ailleurs les engagements en capital des Etats-Unis, c.-à-d. les exportations de capitaux à long terme, les dépenses militaires à l'étranger et l'aide que les Etats-Unis accorde aux pays sous-développés. De même, le déficit des Anglais est accru par d'importantes exportations de capitaux à long terme et une aide substantielle aux pays sous-développés. Par contre, en ce qui concerne la Communauté Economique Européenne, nous constatons que malgré une aide toujours croissante aux pays sous-développés, la balance globale des paiements reste en surplus avec des excédents qui, pour être décroissants, n'en sont pas moins considérables, et qui seraient de 753 millions de dollars en 1959, de 3.325 millions de dollars en 1960 et de 1.667 millions de dollars en 1961, alors que pour les Etats-Unis nous constatons des déficits répétés de 3.500 millions de dollars en 1959, de 3.900 millions de dollars en 1960 et de 2.500 millions de dollars en 1961. Quant au Royaume-Uni, le déficit global de la balance des paiements s'élève à 344 millions de dollars en 1959, à 126 millions en 1960, et à 140 millions de dollars en 1961. Je m'excuse de citer tous ces chiffres, mais ils vous donnent une vue d'ensemble de la situation : la Communauté Economique Européenne a une balance courante et une balance globale en surplus constant, les Etats-Unis ont une balance courante en surplus, mais une balance globale en déficit constant, l'Angleterre, enfin, a une balance courante et une balance globale en déficit constant.

Quel rôle l'existence de la Communauté Economique Européenne - c'est là mon premier point - a-t-il joué dans ce tableau ? On peut dire, je crois, sans risque de se tromper, que, du fait même de son existence, la Communauté a réduit les déséquilibres qui existaient dans les balances de paiement de base - je laisse pour l'instant de côté les mouvements de capitaux à court terme - à cause de la croissance économique très rapide qui l'a marquée au cours de ces dernières années, cette croissance entraînant un accroissement continu et sensible des importations et limitant dans une certaine mesure les exportations du fait d'une demande intérieure très importante. C'est ainsi que, si je regarde les chiffres des importations de la Communauté Economique Européenne en provenance des pays tiers, je constate qu'au cours des dernières années, elles ont crû de façon continue, sans être à aucun moment soumises aux mouvements cycliques qui semblent caractériser d'autres économies. Et ce niveau d'importation a crû si vite qu'il dépasse aujourd'hui très sensiblement celui des Etats-Unis, ce qui veut dire que dans l'équilibre du monde, la Communauté joue, actuellement, par le niveau de ses importations, un rôle plus important que les Etats-Unis. C'est ainsi qu'entre 1958 et 1961 les importations de la Communauté Economique Européenne sont passées en gros de 16 à 20,5 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de 25 %, tandis que, parallèlement, les importations des Etats-Unis ne passaient en gros que de 14 à 16 milliards de dollars. Nous pouvons donc dire que, par son existence et par son développement économique, la Communauté a joué dans le monde un rôle équilibrant puisque l'augmentation de ses importations a allégé le fardeau monétaire qui pesait sur les autres grands ensembles économiques. Ici, je ne discuterai pas la question de savoir si c'est le Marché Commun qui est responsable de l'expansion économique en Europe et ce qui se serait passé s'il n'y avait pas eu de Marché Commun. La vérité c'est que l'expansion économique a été antérieure au Marché Commun et qu'elle s'est produite dans des pays qui n'y ont pas nécessairement adhéré. Les observateurs attentifs à ces questions ne nieront cependant pas, je crois, que l'ampleur et la continuité de l'expansion doit beaucoup au Marché Commun, qui a soutenu et consolidé un mouvement préexistant.

Une deuxième contribution essentielle du Marché Commun qui ne sera pas considérée comme une bénédiction par tout le monde, mais qui est en train de jouer un rôle considérable, c'est la hausse des salaires, qui est elle-même dans une large mesure le résultat de l'expansion et de la pénurie de main-d'oeuvre que cette expansion entraîne. Il est clair qu'en partant en 1958 d'une position de déséquilibre entre les Etats-Unis, l'Angleterre et le Marché Commun, position de déséquilibre dans lequel, comme je l'ai expliqué, le Marché Commun avait tendance à avoir une position créditrice constante, une hausse des salaires plus rapide dans la Communauté Economique Européenne qu'aux Etats-Unis et en Angleterre fut un facteur important de rééquilibre. J'ai ici un certain nombre de graphiques qui ont été préparés par nos services et qui analysent le problème d'un peu plus près, car la hausse des salaires n'est pas en elle-même la chose la plus importante, ce qui est important c'est le rapport entre le taux d'accroissement des salaires et le taux d'accroissement de la productivité, c. -à-d. l'évolution du salaire par unité produite. Il est clair, en effet, que si dans un pays les salaires augmentent de 10 % et que la productivité horaire de l'ouvrier augmente également de 10 %, le coût salarial par unité produite ne change pas. Or, en prenant pour point de départ l'année 1957, on constate qu'à l'intérieur de la Communauté, les coûts salariaux par unité produite ont augmenté de 20 % en Allemagne, qu'ils ont augmenté en France dans une proportion à peu près semblable - compte non tenu de la dévaluation du franc qui a provisoirement réduit en termes internationaux l'importance de la hausse, et qu'ils ont augmenté d'environ 10 % aux Pays-Bas. Ils ne sont restés stables qu'en Italie et en Belgique où ils ont même une tendance à diminuer quelque peu, mais ils ont donc, pour l'ensemble de l'Allemagne, de la France et des Pays-Bas, qui représentent une grande partie de la puissance commerciale de la Communauté, marqué une hausse très sensible. Dans le même temps, aux Etats-Unis, les coûts salariaux par unité produite n'ont pas varié et cet état de choses a été un facteur très important de rééquilibre des balances commerciales et des balances des comptes. En Angleterre on a constaté une hausse

d'à peu près 10 % qui est donc sensiblement plus faible qu'en France et en Allemagne et à peu près du même ordre qu'aux Pays-Bas. Je parle ici devant un auditoire informé et je peux dire que si ces hausses des coûts salariaux par unité produite dans la Communauté Economique Européenne ont, sans aucun doute, présenté des inconvénients sérieux du point de vue économique intérieur de chacun des pays concernés, elles ont contribué à rétablir l'équilibre monétaire mondial et améliorer certaines situations, notamment celle de l'Allemagne où, à défaut d'une réévaluation plus importante du mark, la hausse des coûts de production était la seule façon de mettre fin aux excédents importants, chroniques et croissants de la balance des comptes, et en particulier de la balance des comptes courants. C'est ce que notre comité monétaire avait d'ailleurs dit dès 1960, à savoir qu'à défaut d'une réévaluation, il fallait accepter une certaine hausse des prix. Il n'en est pas moins vrai que ces hausses pourraient, si elles se poursuivaient, prendre un caractère dangereux vu qu'il n'y a rien de plus facile, dans les questions monétaires, que de passer d'une situation d'équilibre à une situation de déficit. La situation doit donc être surveillée de très près.

Voilà donc dans quel sens la Communauté Economique Européenne a contribué, par son existence même, et sans qu'elle ait pris en fait de décision consciente à cet égard, à l'équilibre monétaire mondial. Mais, en dehors de ces conséquences en quelque sorte automatiques de l'existence de la Communauté, un certain nombre de décisions furent prises dans le bon sens qui sont venues les compléter.

Il y eut d'abord, en 1961, la réévaluation modérée du mark suivie de celle du florin : il est clair que, en ce qui concerne l'Allemagne par exemple, il faut tenir compte non seulement de la hausse de 20 % des coûts salariaux dont je parlais tout à l'heure, mais également de la réévaluation de 5 % qui a renchéri les marchandises allemandes et rendu meilleur marché les marchandises d'importation.

Mais, il y a un autre domaine, qui n'est plus celui de la balance de paiement courante, où l'action de la Communauté a été efficace, c'est celui des capitaux à court terme. En effet, si nous considérons à nouveau les balances de paiement des trois grands ensembles économiques que nous avons retenus, nous constatons qu'en ce qui concerne les Etats-Unis, les mouvements de capitaux à court terme ont, au cours des dernières années, joué un rôle très important dans le déséquilibre monétaire international puisque de 200 millions de dollars en 1959, les exportations de capitaux à court terme américains sont passés à 2 milliards de dollars en 1960 pour retomber à 1,5 milliard de dollars en 1961. Par contre, pour le Royaume-Uni, nous avons toute raison de penser que les très importantes importations de capitaux à court terme constituent dans une large mesure la contre-partie des exportations américaines de 1960 et, dans une certaine mesure, de 1961. En ce qui concerne la Communauté, alors que l'année 1960 et le début de 1961 avaient été marqués par des afflux de capitaux à court terme venant en particulier des Etats-Unis, le mouvement s'est arrêté ou même renversé à partir du premier trimestre de 1961 sans qu'il soit possible de donner des chiffres exacts. Par conséquent, en arrêtant les importations de capitaux privés à court terme et en renversant le mouvement, la Communauté Economique Européenne a apporté une autre contribution très importante à l'équilibre monétaire international. Et ceci, elle l'a fait de façon délibérée, consciente. Au cours des deux dernières années, la politique monétaire allemande a été en particulier, je crois, un modèle de conscience et de courage. Alors que, en 1960 encore, le gouvernement allemand et la Bundesbank cherchaient à combattre l'emballement, l'excès de la demande intérieure par la hausse des taux d'intérêt, provoquant même ainsi sans le vouloir des importations importantes de capitaux à court terme, à partir de l'automne 1960 le gouvernement allemand et la Bundesbank ont délibérément suivi une politique de réduction des taux d'intérêt et ceci en présence d'une conjoncture intérieure excessive.

Les Pays-Bas ont de tout temps maintenu une politique de taux d'intérêt bas contribuant ainsi à l'équilibre général et, bien qu'il ne s'agisse pas de la Communauté, nous voyons pour l'instant, l'Angleterre suivre délibérément le même chemin d'une politique d'intérêt à bon marché. Le résultat de cela, comme je vous l'ai dit, c'est que depuis le début de 1961 les capitaux à court terme n'affluent plus en Europe de façon inquiétante. Voilà donc, si vous voulez, ce que la Communauté Economique Européenne a fait au cours des dernières années, pour contribuer à un rééquilibre général de la situation monétaire.

Examinons, maintenant, la situation actuelle et demandons-nous dans quelle mesure elle est satisfaisante et, si elle ne l'est pas, ce qu'il faut faire pour l'améliorer ? Il n'y a pas de doute, en 1961, la position de la Communauté a encore été très fortement créditrice. Elle se présente, cependant, dans de telles conditions, qu'on peut dire qu'elle s'est rapprochée assez sensiblement d'une position d'équilibre. C'est ainsi que si la balance des paiements courante de la Communauté présente encore un surplus, comme je l'ai dit tout à l'heure, de 2.400 millions de dollars, les réserves officielles d'or et de devises détenues par les banques centrales n'ont augmenté que d'un peu plus d'un milliard de dollars alors qu'au cours de 1960 l'augmentation avait été de plus de trois milliards. Bien sûr, il y a eu une certaine augmentation des réserves officieuses et des réserves du système bancaire, mais, si je laisse cela de côté, il reste que l'accroissement des réserves de la Communauté en 1961 a été beaucoup plus faible qu'en 1960. Cette évolution est due essentiellement à la politique de taux d'intérêt dont je viens de parler et au fait, qu'en 1961, le mouvement de capitaux à court terme vers l'Europe s'est ralenti considérablement ou a peut-être même disparu alors que par ailleurs il y eut une augmentation très sensible des exportations de capitaux à long terme, c. -à-d. en d'autres mots, que l'Europe a remboursé une partie considérable des dettes qu'elle avait envers les Etats-Unis et envers l'Angleterre, et a par ailleurs augmenté son aide aux pays sous-développés. C'est ainsi que les exportations des capitaux

publics à long terme, qui comprennent donc les deux éléments dont je viens de parler - remboursements de dettes et aide aux pays sous-développés - sont passées de 700 millions de dollars en 1960 à 1.600 millions de dollars en 1961, tandis que, par ailleurs, les transactions avec le Fonds Monétaire International - c. -à-d. les prêts que, par l'intermédiaire du Fonds Monétaire International, l'Europe fait au reste du monde - s'élevaient à plus de 900 millions de dollars en 1961 contre seulement 250 millions en 1960. On voit donc se dessiner actuellement une situation monétaire qui pour la Communauté Economique Européenne est peut-être la situation saine, qui serait caractérisée par un excédent suffisamment important de la balance des paiements courante, c. -à-d. que le volume d'exportation de marchandises et de services serait supérieur au volume des importations, le surplus ne prenant cependant pas la forme d'une nouvelle accumulation de liquidités mais d'exportations de capitaux à long terme, principalement sous forme de dons et de prêts à des conditions avantageuses aux pays sous-développés. En résumé, disons que la politique monétaire générale de la Communauté devrait être orientée de telle sorte que

premièrement, il n'y ait plus de mouvement important de capitaux à court terme des Etats-Unis ou de l'Angleterre vers l'Europe, deuxièmement, il subsiste un excédent modéré de la balance courante, troisièmement, l'excédent de la balance serve à des exportations de capitaux vers le reste du monde.

C'est ainsi que la Communauté Economique Européenne jouerait dans le concert mondial le rôle qui doit être le sien.

Quels sont à présent, à cet égard, les perspectives pour 1962 ? La balance des paiements courante, c. -à-d. marchandises, services et transferts de capitaux des émigrants, devrait encore accuser un excédent notable, mais il apparaît probable que cet excédent sera moins important qu'en 1961, principalement en raison de l'évolution en République Fédérale

d'Allemagne où l'accroissement des importations est rapide alors que les exportations ne se développent que beaucoup plus lentement. Nous évoluons donc vers cet équilibre un peu idéal dont j'ai parlé tout à l'heure. L'Europe ne va cependant pas pouvoir continuer à rembourser indéfiniment des dettes aux Etats-Unis et à d'autres pays parce qu'elle arrive au point où elle n'aura plus de dettes. Il y a donc le danger de voir diminuer les exportations de capitaux publics, le volume des remboursements de dettes n'atteignant pas celui de 1961. Par contre, il n'y a pas de doute que l'aide aux pays sous-développés va encore s'accroître sans que personne cependant puisse dire quel en sera le bilan. Enfin, en ce qui concerne le troisième facteur, celui des mouvements de capitaux à court terme, il semble que la tendance prenne actuellement une bonne direction, en ce sens qu'il n'y a pas de mouvement important. On peut donc dire, si nous voulons être un peu optimistes et nous devons l'être, que nous ne sommes pas très loin pour l'Europe de l'équilibre désirable que j'ai défini tout à l'heure en parlant d'un certain excédent de la balance des paiements courante, peu ou pas de mouvement de capitaux à court terme, et par contre des exportations de capitaux publics sous forme de prêts et de dons au reste du monde, qui correspondraient en gros, à l'excédent de la balance courante.

Répetons cependant que la situation a beau être infiniment meilleure qu'en 1960, elle est instable, précaire et exige une vigilance constante de la part des autorités monétaires nationales et communautaires. Les dangers sont multiples et, si je me mettais à les analyser, il me serait possible de brosser un tableau plutôt sombre. Le danger de revenir à une situation où l'activité économique de la Communauté s'accroîtrait très rapidement, alors qu'elle conserverait d'autre part des excédents de balance de paiements courante très importants, me semble écarté par suite de la hausse des coûts de production qui a été à mon avis le facteur décisif. Mais le danger opposé n'est pas à négliger, je veux parler de celui d'une expansion économique ralentie dans la Communauté, ralentissement qui pourrait même conduire à une récession et provoquer, par la réduction des importations, une nouvelle apparition d'excédents

trop importants de la balance des paiements courante vis-à-vis de l'Angleterre et des Etats-Unis. Ce ralentissement de l'expansion pourrait être dû à un phénomène qui se produit actuellement dans plusieurs pays de la Communauté, et qui est peut-être le plus dangereux de tous, il s'agit de la contraction des marges bénéficiaires des entreprises, contraction qui est le résultat, d'une part, de la hausse rapide des coûts de production et en particulier des salaires, et d'autre part, d'une stabilité relative des prix industriels du fait de la concurrence très vive qui existe sur un grand nombre de marchés. Or, il est clair que si les industriels étaient pris dans ce mouvement, - ils le sont d'ailleurs en Allemagne pour le moment - nous risquerions de voir baisser non seulement les profits mais aussi les investissements, ce qui pourrait avoir comme résultat le ralentissement de l'expansion dont je parlais à l'instant. Ceci n'est peut-être encore que du "cristal gazing", mais il y a un début de tendance dans cette direction. Quant à la troisième possibilité que j'ai citée tout à l'heure, je veux parler du renversement de la situation monétaire de la Communauté qui, après avoir présenté des excédents importants, présenterait des déficits à la suite d'une hausse des prix, beaucoup plus rapide en Europe qu'en Angleterre et aux Etats-Unis, je n'y crois pas pour l'instant et je ne m'y arrêterai donc pas.

Si maintenant, et pour conclure, j'essayais d'énumérer une série de règles de politique économique que la Communauté devrait suivre pour maintenir et même améliorer l'équilibre actuel, je dirais qu'elles devraient être les suivantes :

- premièrement : maintien d'un mouvement d'expansion rapide,
- deuxièmement : politique des revenus - puisque c'est le terme qui semble consacré pour résumer des choses d'ailleurs très différentes - politique des revenus telle que les mouvements de salaires en particulier ne soient pas excessifs,
- troisièmement : maintien d'une exportation suffisante de capitaux à long terme pour compenser l'excédent courant qui subsisterait,

- quatrièmement, taux d'intérêt à court terme maintenu à un niveau relativement bas pour empêcher les mouvements de capitaux flottants auxquels j'ai fait allusion tout à l'heure. Ceci a évidemment pour conséquence que la politique monétaire des banques centrales cesse d'être un facteur important dans la politique intérieure des différents pays et que, par conséquent, ce que cette politique monétaire ne peut plus faire, il faut que ce soit désormais d'autres instruments qui le fassent et en particulier la politique budgétaire,
- cinquièmement, et il s'agit là d'un point très important : dans la mesure où l'ensemble de ces mesures ne suffisent pas à maintenir un équilibre satisfaisant, possibilité pour les pays membres de la Communauté Economique Européenne de mettre certaines ressources, temporairement, à la disposition des autres pays pour les aider à surmonter les difficultés qu'ils pourraient rencontrer.

Sur ce dernier point je voudrais faire remarquer que c'est déjà ce que fait la Communauté. En effet, si je regarde ce qui s'est passé récemment, je constate qu'à la fin de 1961 les tirages effectués au Fonds Monétaire International par l'ensemble des pays débiteurs atteignaient 2.500 millions de dollars dont 700 millions ont été fournis sur les réserves du Fonds Monétaire; il reste donc 1.700 millions de dollars qui ont été financés avec les avoirs en monnaies nationales du Fonds Monétaire et sur ce montant je constate que les pays de la Communauté en ont fourni 1.050 millions et les Etats-Unis 650 millions, ce qui veut dire que, déjà, dans le financement des déséquilibres qui existent, non plus cette fois-ci entre les trois groupes, mais aussi dans l'ensemble du monde, la Communauté a joué un rôle décisif et plus important que les Etats-Unis. Enfin, vous savez que récemment des décisions ont été prises pour tenter d'accroître les ressources du Fonds Monétaire International et que dans l'effort fourni pour réunir les ressources, c'est la Communauté qui a joué le rôle essentiel. Voici ce que j'avais à vous dire de la situation actuelle.

Maintenant, je ne répondrais probablement pas entièrement à votre attente si je n'abordais pas, au moins brièvement, la question de l'entrée de l'Angleterre dans le Marché Commun et des changements que cet événement apportera à la situation. Ici il n'y a pas de doute, nous nous trouvons en présence de deux groupes, le Royaume-Uni et les pays de la Communauté Economique Européenne, qui sont dans des situations radicalement différentes. Même si l'on considère tout ce que les chiffres peuvent avoir d'imparfait, la Communauté se trouve dans une position courante nettement créditrice alors que le Royaume-Uni est dans une position incertaine, qui tend à s'améliorer mais est encore bien loin de ce qu'elle devrait être. C'est ainsi qu'en 1960, et peut-être aussi en 1961, les mouvements de capitaux à court terme vers l'Angleterre ont dissimulé un déséquilibre courant qui reste substantiel. Une autre grande différence entre les deux groupes, c'est leur position en capital : alors que la Communauté Economique Européenne avait à la fin de 1961 des réserves qui dépassaient 16 milliards de dollars, l'ensemble des réserves du Royaume-Uni ne dépassait pas 3.300 millions de dollars et tandis que la Communauté n'avait pratiquement pas de dettes à court terme, l'Angleterre, elle, avait un ensemble de dettes fort important qui atteignait 12.750 millions de dollars. Il ne faut, bien entendu, pas donner à ces chiffres plus d'importance qu'ils n'en ont; un pays peut très bien vivre avec des dettes importantes, cette situation ne révèle pas une situation catastrophique ni même nécessairement mauvaise. Il n'en reste pas moins vrai que l'entrée de l'Angleterre dans le Marché Commun signifie la combinaison de deux ensembles économiques qui sont dans des positions monétaires tout à fait différentes. De là à rêver - car au stade actuel il s'agit plus de rêve que de réflexion - à ce qui pourrait être fait le jour où cette jonction s'opèrerait, il n'y a qu'un pas. Il n'y a pas de doute, - et ceci vaut non seulement pour l'Angleterre, mais pour n'importe quel pays de la Communauté - que si un pays se trouvait en difficulté du fait qu'il appartient à la Communauté, le concours mutuel serait possible sous forme d'une aide temporaire qui serait donnée au pays en difficulté par

les autres membres de la Communauté. Ceci pourrait nous conduire extrêmement loin et, à la question de savoir si le concours mutuel tel qu'il est exprimé dans le Traité, aux articles 108 et 109, est ce qu'il devrait être, j'émetts les plus sérieuses réserves. Si cette question avait fait l'objet de notre discussion de ce matin, nous aurions pu envisager plusieurs façons de renforcer le concours mutuel. Mais il est clair que le jour où l'Angleterre entrera dans notre Communauté, elle aura peut-être plus qu'un autre, vu sa position vulnérable, besoin de recourir à ce concours mutuel.

Une autre opération qui a parfois été mentionnée, et qui est certainement concevable, consisterait à assurer avec le concours des autres membres de la Communauté, une certaine consolidation des dettes à vue qui pèsent actuellement sur les finances britanniques. C'est là une autre possibilité que j'envisage.

Je ne doute pas que l'entrée de l'Angleterre dans la Communauté consolidera dans une certaine mesure l'équilibre instable dont j'ai parlé tout à l'heure, vu que les réserves des membres de la Communauté sont plus aisément disponibles pour un autre pays de la Communauté que pour un pays tiers, mais encore faudrait-il que le concours mutuel soit organisé de façon à ce qu'il puisse jouer facilement.

Voilà ce que je voulais vous dire. Le champ est évidemment immense. De ce que je viens d'exposer, nous pourrions évidemment passer à la question de l'unification monétaire de la Communauté, mais ce n'est pas là mon objet. Je me suis limité à faire ressortir que, par son existence même et aussi par l'action consciente de ses gouvernements au cours de ces dernières années, la Communauté Economique Européenne a, dans ses rapports avec les Etats-Unis, le Royaume-Uni et les autres pays, contribué considérablement à l'établissement d'un équilibre qui n'est pas encore parfait mais dont on peut déjà entrevoir la forme.